

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La Jaille – Fond Sarail
97122 BAIE MAHAULT

Téléphone : 0590 26 59 63 – Télécopie : 0590 41 19 70

Courriel : inscription.scolaire@baiemahault.fr

REGIE CELLULE INSCRIPTION : SCOLAIRE – RESTAURATION – TRANSPORT

Rue de la république 971222 Baie Mahault

Bât B porte 35

Téléphone : 0590 41 11 72

MODALITÉS D'INSCRIPTION

. SUR SITE

La campagne d'inscription en mairie – régie scolaire a lieu du 05 janvier 2026 au 05 juin 2026

Au-delà de cette date tout dossier sera traité en fonction de la disponibilité des places.

Après instruction de votre dossier, un certificat d'inscription mentionnant l'école d'affectation vous sera envoyé par courriel.

Attention : Aucun enfant ne sera inscrit dans un établissement sans certificat d'inscription délivré par la ville de Baie-Mahault.

. INSCRIPTION EN LIGNE

Inscription en ligne à l'adresse suivante :

inscription.scolaire@baiemahault.fr uniquement pour les résidents de la ville.

DÉROGATION AU PÉRIMÈTRE SCOLAIRE ET DÉROGATION HORS COMMUNE

Les formulaires de demande sont à retirer en mairie, auprès de la Cellule Régie Inscription du 05 janvier 2026 au 03 avril 2026.

Les dérogations ne sont accordées qu'à titre tout à fait exceptionnel.

L'inscription des enfants du secteur est prioritaire



Formulaire d'inscription scolaire

Maternelle et élémentaire

Année 2026-2027

DOSSIER DE L'ENFANT

Nom : Prénom :

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date d'Inscription :/...../..... Date de dépôt :/...../.....

Traité par :

École :

PS MS GS CP

CE1 CE2 CM1 CM2

Avis :



ÉLÈVE

Nom : Prénoms :

Sexe : F M

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse de l'élève :

Code Postal : Ville :

Ecole fréquentée (antérieurement) :

Classe :

REPRÉSENTANT LÉGAL 1

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

REPRÉSENTANT LÉGAL 2

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

AUTRE REPRÉSENTANT LÉGAL (TUTEUR - TUTRICE)

Autorité parentale : oui non

Situation familiale : Célibataire Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)

Nom : Prénoms :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone domicile : Portable : Bureau :

Email (en majuscule) :

Profession :

COMPOSITION FAMILIALE

Frères et soeurs scolarisés dans une école maternelle ou élémentaire de Baie-Mahault

Nom	Prénom	Établissement	Classe

Je soussignée M. Mme

Représentant légal de l'enfant

certifie sur l'honneur l'exactitude et la sincérité des informations portées au présent formulaire.

Fait à, le

« Lu et approuvé », Signature :

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR (se munir des originaux)

- Photocopie du livret de famille (page des parents et de l'enfant concerné) ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Taxe foncière ou impôts sur le revenu 2025 avec l'adresse de Baie-Mahault 2025.
- 2 justificatifs de domicile obligatoire au nom des parents de l'enfant datant de moins de 3 mois au choix parmi les pièces suivantes : (facture d'eau ou électricité, téléphone fixe, attestation d'assurance habitation, titre de propriété)
- Attestation de paiement de la caisse d'allocations familiales (avec l'adresse de Baie-Mahault)
- Photocopie des vaccins (tétanos, pentacoq)
- Si l'enfant a déjà été scolarisé joindre :
 - Photocopie du certificat de scolarité
 - Photocopie du certificat de radiation

PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR EN FONCTION DE LA SITUATION FAMILIALE

EN CAS DE SEPARATION OU DIVORCE

- Photocopie du jugement ou de l'ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant
- Attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant.

EN CAS D'HERBERGEMENT CHEZ UNE TIERCE PERSONNE

- Attestation d'hébergement + photocopie de la pièce d'identité de l'hébergeur Photocopie + original du justificatif de domicile de l'hébergeur (facture d'eau ou Electricité ou téléphone)
- 2 justificatifs obligatoires sur lesquels apparaissent le nom de l'hébergé et l'adresse de l'hébergeur parmi la liste suivante (attestation des allocations familiales ou pôle emploi, sécurité sociale, relevé de compte bancaire (sans le détail du relevé)

un contrôle sera opéré par les services habilités

A savoir : Tout dossier incomplet sera refusé. Aucune photocopie ne sera réalisée sur place.